

CPL : concerne les inscriptions, les coordonnées et les contraintes

INSCRIPTIONS

principe :

toute équipe ayant participé à une saison en loisirs est automatiquement ré-inscrite pour la saison suivante

en pratique :

=> vous devez donc simplement prévenir si vous ne continuerez plus la saison suivante

nouvelle(s) équip(e)s :

merci de me faire savoir si vous connaissez des futures nouvelles équipes

rappel :

quand une nouvelle équipe s'inscrit, on tente d'éviter des rencontres "disproportionnées" depuis la saison 2021-2022, il n'est désormais plus possible de s'inscrire "à tous les étages" (cela a été confirmé par l'aael du 17.06.2022 à auderghem)

=> quand une nouvelle équipe s'inscrit, elle peut le faire dans les divisions "extrêmes"

=> elle commence donc soit dans la division la plus basse, soit dans la division la plus haute

COORDONNÉES

chaque équipe fournit les coordonnées

de son responsable

nom, prénom

adresse e-mail

téléphone

de sa salle

localisation

adresse

(téléphone)

horaire

jour

heure d'accès à la salle

CONTRAINTES

chaque équipe fournit ses contraintes

de salles

alternances

simultanéités

combinaisons

de dates

dates particulières

merci à une équipe qui n'a pas de contraintes de le faire savoir